CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E72730** **VALABLE JUSQU'AU** **10/10/2027**

ÉDITÉ LE 14/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1993

Forme juridique : SAS

Capital : 96 100

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 2006B00341

Siret : 390 803 385 00025

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 4300005

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-160228

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-160228

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/05/2026

Raison sociale : BARBIER FRERES

9 IMPASSE DE LA LEPPE
ZI
01800 MEXIMIEUX

Téléphone : 04 74 61 00 69 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
BARBIER ALAIN PRÉSIDENT / BARBIER CHRISTOPHE DIRECTEUR GÉNÉRAL / BARBIER REMI DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : barbier-freres@wanadoo.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 295 724 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	10	09/07/2026
4421	Structures métalliques		08/10/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/10/2026 09:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.